

6e année Programme d'études Études sociales



TL = Temps et Lieu

S= Systèmes

C= Citoyenneté



Contenu autochtone



contenu francophone

Temps et lieu (TL)

L'exploration des relations dynamiques entre les personnes, le lieu et le temps appuie la compréhension des perspectives et des événements pour donner un sens au monde.

QUESTION DIRECTRICE

6TL Comment l'histoire peut-elle nous aider à mieux comprendre les démocraties modernes?

RÉSULTAT D'APPRENTISSAGE

6TL 1.1 Les élèves établissent un lien entre les principes fondamentaux de la démocratie et les systèmes de gouvernement à travers le temps et l'espace.

6TL 1.1 COMPRÉHENSION

La démocratie et les principes démocratiques ont été fortement influencés par les événements survenus en Angleterre.

La démocratie athénienne a fourni les fondements de la citoyenneté et de la participation dans la société contemporaine.

La démocratie dans la République romaine a fourni les fondements de la représentation dans la société contemporaine.

La structure de prise de décisions de la Confédération Haudenosaunee comprend des principes démocratiques.

CONNAISSANCES

La démocratie est née dans l'Athènes antique en réaction à un régime autoritaire.

Les démocraties ont des principes fondamentaux, y compris :

- l'égalité devant la loi
- la justice
- la liberté
- la représentation.

La démocratie directe, dans laquelle tous les citoyens de sexe masculin étaient tenus de participer au gouvernement, est née dans l'Athènes antique en réaction à un régime autoritaire.

La structure du gouvernement peut être influencée par des caractéristiques géographiques; par exemple la taille du territoire ou le type de terrain.

Athènes avait trois classes sociales ayant différents droits et responsabilités :

- les citoyens
- les métèques
- les esclaves.

Les citoyens et les non-citoyens d'Athènes antique et de la République romaine étaient définis par leur classe sociale.

Les caractéristiques de la démocratie directe de l'Athènes antique comprenaient :

- la loterie

HABILETÉS ET PROCÉDURES

Étudier l'origine de la démocratie dans l'Athènes antique.

Déterminer les similarités et les différences entre la démocratie athénienne et la République romaine.

Comparer la démocratie directe et la démocratie représentative.

Discuter des façons dont la législation et les accords ont fait avancer les principes de la démocratie.

Expliquer les rôles des chefs et les rôles des mères de clan dans le processus de prise de décisions de la Confédération Haudenosaunee.

- la constitution draconienne
- la règle de la majorité par le vote
- le débat des lois proposées
- les scrutins secrets
- des organismes gouvernementaux distincts (Boule, Ecclesia, Dikasteria)
- l'égalité des droits politiques pour les citoyens de sexe masculin, tels que la liberté d'expression et la participation politique.

La démocratie représentative, dans laquelle des citoyens élus prennent des décisions pour la société, était utilisée dans la provincia de la République romaine.

Les patriciens et les plébéiens de sexe masculin pouvaient voter pour un représentant (magistrat) au Sénat et aux assemblées.

La République romaine était composée de trois pouvoirs de gouvernement basés sur la Constitution :

- exécutif : deux consuls
- législatif : sénat et assemblées (comitia centuriata, comitia tributata, comitia curiata, concilium plebis)
- judiciaire : juges.

La démocratie directe athénienne et la démocratie représentative romaine étaient limitées par un manque d'efficacité et de représentation.

La Magna Carta (Grande Charte) (1215) a limité l'autorité absolue de la monarchie en Angleterre médiévale (monarchie absolue).

La Magna Carta (Grande Charte) a fourni les fondements de la protection légale et les droits individuels, et la Loi sur l'habeas corpus (1679) a établi les garanties juridiques des personnes.

La Magna Carta (Grande Charte) a fourni les fondements de la responsabilisation en exigeant que le monarque consulte un conseil pour prendre des décisions et la Déclaration des droits (1689) a accordé au parlement l'autorité de prendre des décisions.

La Déclaration des droits (1689) a officialisé les procédures parlementaires telles que les élections libres, les réunions fréquentes du parlement et la liberté d'expression au parlement.

L'héritage de la Déclaration des droits comprend des droits juridiques officialisés et un débat libre au parlement.

Les Premières Nations de la Confédération Haudenosaunee utilisent un système de gouvernement dans lequel plusieurs Nations continuent de se réunir pour prendre des décisions par consensus.



Le Grand Conseil est la réunion de la Confédération Haudenosaunee pendant laquelle les chefs représentent les voix de chaque Nation dans la prise de décisions.

Les mères de clan influencent la prise de décisions grâce à leur

rôle dans la Confédération Haudenosaunee. La Grande loi de la Paix est une entente exécutoire qui guide la Confédération Haudenosaunee dans l'établissement des rôles, des procédures de prise de décisions et des droits collectifs.	
---	--

Systèmes (S) :

L'évaluation des processus et des structures des organisations renforce la compréhension de la prise de décision dans le monde.

QUESTION DIRECTRICE

6S 1.1 Comment les principes de la démocratie font-ils partie des gouvernements au Canada?

RÉSULTAT D'APPRENTISSAGE

6S 1.1 Les élèves analysent la démocratie au Canada.

6S 1.1 COMPRÉHENSION

Les gouvernements provinciaux et le gouvernement fédéral reflètent des idéaux et des principes démocratiques.

CONNAISSANCES

Les systèmes de gouvernement structurent la société au moyen du leadership, des processus de prise de décisions et de l'application des lois.

La démocratie est un système de gouvernement dans lequel les citoyens ont une voix dans la prise de décisions.

La démocratie au Canada est basée sur la structure du système parlementaire britannique et reflète les principes de la démocratie présents dans les systèmes de gouvernement antérieurs.

Au Canada, le monarque britannique est représenté par le gouverneur général au sein du gouvernement fédéral et par les lieutenants-gouverneurs des gouvernements provinciaux.

Au Canada, les citoyens élisent les gouvernements municipaux, provinciaux, territoriaux et le gouvernement fédéral.

Le premier ministre du Canada est le chef du gouvernement fédéral et est le leader du parti politique ayant le plus grand nombre de députés élus.

Un premier ministre provincial ou territorial est le chef d'un gouvernement provincial ou territorial et le leader du parti politique ayant le plus grand nombre de députés (membres de l'Assemblée législative) élus.

Les gouvernements provinciaux et le gouvernement fédéral sont tenus responsables par l'Opposition officielle.

Les députés fédéraux, provinciaux et territoriaux servent les citoyens par la prise de décisions et l'adoption de lois sur des enjeux et des services.

Au Canada, la Loi constitutionnelle répartit le pouvoir décisionnel entre les gouvernements provinciaux et le gouvernement fédéral.

HABILETÉS ET PROCÉDURES

Faire le lien entre le système parlementaire britannique et les systèmes de gouvernements antérieurs, et la démocratie au Canada.

Décrire les preuves des principes démocratiques au Canada aujourd'hui.

Décrire le processus par lequel les gouvernements provinciaux, territoriaux et le gouvernement fédéral sont élus au Canada.

Justifier le rôle de l'Opposition officielle.

Décrire les responsabilités des députés fédéraux, provinciaux et territoriaux.

Faire la distinction entre les pouvoirs décisionnels provinciaux et fédéraux.

Justifier l'indépendance du système judiciaire..

Le système judiciaire au Canada interprète et assure le respect de la loi indépendamment des gouvernements élus.

Les pratiques démocratiques au Canada sont liées à des systèmes de gouvernement antérieurs, par exemple :

- des élections libres et équitables
- un système judiciaire indépendant
- un système de freins et de contrepoids
- une transparence gouvernementale
- des lois visant à protéger les droits et libertés.

Citoyenneté (C)

La compréhension des enjeux locaux, nationaux et mondiaux donne les moyens d'agir individuellement et collectivement vers une société inclusive.

QUESTION DIRECTRICE

6C1 De quelles façons les lois peuvent-elles protéger les personnes dans une société démocratique?

RÉSULTAT D'APPRENTISSAGE

6C 1 Les élèves examinent la Charte canadienne des droits et libertés.

6C 1.1 COMPRÉHENSION

La Charte canadienne des droits et libertés enchâsse les principes fondamentaux de la démocratie.

CONNAISSANCES

La Charte canadienne des droits et libertés (1982) a été enchâssée dans la Constitution pour refléter les valeurs et les principes de la démocratie dans la société canadienne et pour reconnaître le patrimoine diversifié du Canada.

Les libertés fondamentales définies dans la Charte canadienne des droits et libertés sont garanties à toute personne au Canada, qu'elle soit citoyenne ou non.

Les droits individuels au Canada s'appliquent à tous les individus, par exemple :

- le droit à l'égalité
- les droits juridiques
- les droits religieux.

La Charte canadienne des droits et libertés vise à promouvoir l'égalité de traitement devant la loi (primauté de droit).

Les droits issus de traités et les droits ancestraux des peuples autochtones au Canada affirment et reconnaissent les droits collectifs (article 25 de la Charte canadienne des droits et libertés).



La Charte canadienne des droits et libertés reconnaît le français et l'anglais comme langues officielles au Canada.

Les francophones et les anglophones en situation minoritaire ont des droits collectifs en matière d'instruction dans la langue de la minorité (article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés).



HABILETÉS ET PROCÉDURES

Justifier quelles libertés fondamentales, quels droits individuels et quels droits collectifs énoncés dans la Charte canadienne des droits et libertés ont les implications personnelles les plus importantes.

Comparer et opposer la Charte canadienne des droits et libertés à des documents comparables d'autres pays.

Émettre des hypothèses portant sur de nouvelles responsabilités que tous les Canadiens pourraient assumer.

Émettre des hypothèses portant sur de nouvelles libertés dont tous les Canadiens devraient bénéficier.

Examiner des groupes culturels qui sont confrontés à la discrimination au Canada.

Le droit aux écoles confessionnelles financées par les fonds publics, telles que les écoles catholiques, a été établi et garanti dans l'Acte de l'Amérique du Nord britannique et est confirmé par la Charte canadienne des droits et libertés (article 29). La Charte canadienne des droits et libertés : • protège tous les Canadiens • s'applique à tous les ordres de gouvernement • peut être utilisée pour contester des politiques et des pratiques injustes • peut être utilisée pour plaider en faveur d'un changement sociétal. Il existe des limites raisonnables aux droits et libertés décrits dans la Charte canadienne des droits et libertés afin de protéger les autres. Diverses communautés culturelles continuent d'être confrontées à la discrimination et au racisme au Canada. Diverses communautés au Canada continuent d'être confrontées à la discrimination, par exemple : • l'antisémitisme • l'islamophobie.	
QUESTION DIRECTRICE 6C2.1 De quelles façons la participation civique soutient-elle les sociétés démocratiques?	
RÉSULTAT D'APPRENTISSAGE 6C2.1 Les élèves examinent la notion de participation civique au Canada.	
6C 2.1 COMPRÉHENSION La participation civique est une composante fondamentale de la démocratie et de la durabilité.	
CONNAISSANCES Dans une démocratie, la citoyenneté implique la responsabilité de la participation civique. Dans les démocraties, les individus et les groupes peuvent manifester leur participation civique en prenant des mesures qui influencent le changement et soutiennent les communautés. La participation civique au Canada peut être informelle ou formelle. La participation civique peut être soutenue par la planification de projets fournissant des actions concrètes, par exemple en : • cernant l'enjeu et l'objectif de l'action • effectuant des recherches • établissant des objectifs • prenant en compte les coûts et les ressources • décidant des étapes ou des procédures à suivre pour réaliser le plan • réalisant le plan • réfléchissant au résultat du plan.	HABILETÉS ET PROCÉDURES Justifier le rôle de la participation civique dans une démocratie. Planifier des projets de participation civique.